

ALLIANCE MONDIALE POUR LE SAVOIR SUR LES MIGRATIONS ET LE DÉVELOPPEMENT (KNOMAD)

Thème transversal du genre et de l'égalité des sexes

Appel à documents : Politiques influant sur les résultats en matière de genre et d'égalité des sexes pour les migrants

1) Contexte

Les migrations peuvent influencer de façon significative sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, en offrant aux femmes et aux hommes des opportunités pour améliorer leur bien-être et leur participation aux prises de décision. Elles peuvent cependant renforcer la discrimination et la vulnérabilité, et exacerber l'exclusion et l'isolement. Les femmes qui demeurent dans les communautés d'origine peuvent profiter de davantage d'autonomie ou être confrontées à davantage de tâches et à une diminution de leurs ressources. Les marchés du travail et les politiques de migration opérant une ségrégation hommes-femmes peuvent contraindre les femmes peu qualifiées à effectuer des tâches mal réglementées, comportant des risques et financièrement précaires, ce qui les expose à la corruption, au trafic et à la violence. De même, les hommes qui migrent ou qui restent dans leur communauté d'origine parce que leurs épouses migrent peuvent également connaître des situations qui affectent leur vie de façon positive et négative. Il est de surcroît important d'analyser la façon dont les jeunes, en fonction de leur sexe, et à la différence des adultes peuvent être traités et affectés.

Les pays sont de plus en plus conscients de la corrélation qui existe entre les questions de genre et de migration. Ils savent aussi qu'il est important de s'attaquer au problème de l'égalité des sexes – tout en garantissant les droits et la protection des migrants –, et d'améliorer les effets bénéfiques des migrations pour les pays d'origine et de destination. Toutefois, les effets bénéfiques et les possibilités que les migrations offrent pour promouvoir l'égalité des sexes et le bien-être général sont loin de se matérialiser pleinement. Des efforts supplémentaires doivent être engagés pour renforcer la sensibilisation, la formation et le renforcement des capacités, améliorer la protection et l'assistance, et établir une coopération bilatérale, régionale et internationale plus efficace. Des mesures renforcées axées sur les lois, les politiques et des activités accrues de sensibilisation pourraient permettre de réaliser des progrès plus importants.

2) Appel à documents

Afin d'acquérir une meilleure connaissance des relations entre les politiques nationales et la problématique du genre et des migrations, le Groupe de travail sur le thème transversal du genre et de l'égalité des sexes de l'Alliance mondiale pour le savoir sur les migrations et le développement (KNOMAD) fera préparer une analyse des politiques nationales menées dans trois pays. L'analyse porte également sur les effets des migrations sur les femmes et les hommes (amélioration des revenus, résilience aux chocs, bien-être, égalité, autonomisation, etc.).

Les principaux points seraient d'établir une meilleure connaissance des liens entre migrations et égalité des sexes dans le développement rural et urbain. L'étude portera particulièrement sur la question clé suivante : comment une attention fondée et constructive accordée à la problématique de l'égalité des sexes dans les politiques migratoires peut-elle promouvoir le développement national, notamment une meilleure prestation de services publics et une réaffirmation des droits de l'homme ?

3) Objectif de recherche

Le principal axe de recherche consistera à analyser l'influence de différentes politiques pour renforcer les effets positifs par le biais de l'intégration d'une approche sexospécifique aux questions migratoires et à démontrer comment ces politiques peuvent influencer sur une évolution socioéconomique positive, le bien-être (augmentation des revenus et des moyens de subsistance) et les droits de l'homme. Il évaluera également les obstacles sexospécifiques aux migrations.

Les études de cas de pays pourraient inclure les questions suivantes :

- Quelles sont les politiques qui ont considérablement modifié le bien-être des migrantes et des migrants, leur accès au marché du travail et aux établissements financiers pour leur permettre d'envoyer ou de recevoir des fonds ou des services et des ressources ?
- Quelles sont les politiques qui ont permis aux migrantes ou aux migrants de recevoir un soutien avant, pendant et après leur migration ?
- L'éducation communautaire, les activités de sensibilisation et les formations sont-elles destinées aux migrantes et aux migrants ? Si oui, les ciblent-elles de manière différente ?
- Existe-t-il des politiques et des réglementations qui garantissent que les agences de recrutement et les responsables de l'immigration ne font pas de discrimination à l'encontre des femmes ou des hommes, qu'ils n'abusent pas d'eux et ne les spolient pas ?
- Existe-t-il des politiques qui favorisent des comportements tenant compte de la question de genre de la part des responsables qui travaillent avec les migrants et leurs familles ?
- Existe-t-il des politiques visant à établir, par l'intermédiaire des services des ambassades et consulaires, des centres de ressources qui tiennent compte de la question de genre ?
- Existe-t-il des réglementations relatives au travail domestique et qui veillent à leur application ?
- Existe-t-il des lois qui tiennent compte de la question de genre, qui atténuent les obstacles à des migrations sûres et facilitent la ratification de traités internationaux relatifs à l'égalité des sexes et aux droits de l'homme ?
- Existe-t-il un dialogue et des accords bilatéraux, multilatéraux et régionaux, notamment des dispositions relatives à des échanges d'informations et à de meilleures pratiques, visant à garantir aux migrants – hommes et femmes – des droits, un soutien et une protection égaux ?

La recherche permettrait de fournir des enseignements et de formuler des recommandations pratiques, en particulier pour les pays dont l'objectif est d'atteindre un développement durable et inclusif. Afin d'identifier les bonnes pratiques, des études de cas approfondies seront réalisées pour déterminer si, et dans quelle mesure, l'attention accordée à la problématique du genre a contribué à améliorer le bien-être des familles de migrants et à réduire les risques et l'insécurité, contribuant ainsi à un développement rural et urbain plus durable.

Trois études de cas de pays seront réalisées à la demande de KNOMAD et seront publiées en tant que documents de travail. KNOMAD procédera également à une analyse comparative basée sur ces trois études de cas de pays. La sélection des pays pour les études de cas est totalement impartiale, mais l'agence KNOMAD choisira trois études diversifiées en termes de caractéristiques des pays (géographiques, pays à faible revenu/à revenu élevé, etc.). La taille des documents finaux peut varier de 7 500 à 10 000 mots, synthèse et bibliographie comprises. Ils devront être rédigés en anglais, en français ou en espagnol. Les documents seront rédigés dans un langage accessible aux décideurs, aux praticiens et aux chercheurs.

4) Résultats de la recherche

L'objectif est que la recherche permette d'avoir une meilleure connaissance de l'importance de l'évaluation des questions de genre et, parallèlement, d'appréhender les effets positifs et de remédier aux problèmes des migrations internationales et internes. Les conclusions de l'analyse de ce projet sont susceptibles de contribuer à l'identification des lacunes de la recherche dans des contextes nationaux et régionaux spécifiques et de fournir un soutien analytique pour d'autres recherches dans ces domaines.

Elles devraient également aider à concevoir des idées pour la recherche comparative entre les différents pays et régions, et contribuer ainsi à créer une base de données probantes efficace pour faire évoluer les politiques. Les conclusions des études de cas approfondies aideront les décideurs à formuler des politiques fondées sur des données probantes pour gérer les problèmes relatifs à l'égalité des sexes, aux migrations et au développement. La recherche recensera des politiques qui ont généré des effets positifs pour les familles de migrants ainsi que pour l'égalité des sexes et l'emploi des jeunes.

5) Diffusion

Les travaux de recherche et le document de politique générale seront diffusés sur le site Internet de KNOMAD et présentés lors de conférences et de forums internationaux.

6) Format des propositions et calendrier

Les propositions relatives aux études de cas de pays ne devront pas dépasser quatre pages (interligne simple). Elles devront fournir une brève synthèse du document à établir par les consultants, les grandes lignes du contenu du document et une brève bibliographie. La proposition devra inclure : 1) un résumé succinct du document à établir, 2) un descriptif du contenu du document, 3) une méthodologie, 4) une courte bibliographie, et 5) une composition de l'équipe mentionnant le nom du principal chercheur.

La proposition doit également confirmer que le consultant sera en mesure de respecter le calendrier établi par le Groupe de travail technique pour ces documents :

Document provisoire : 31 mars 2016

Document final : 10 mai 2016

Prière de noter que les consultants n'engageront pas de nouvelles recherches. Comme indiqué plus haut, les analyses proposées devront être fondées sur des données empiriques déjà collectées. Les propositions devront également inclure les CV des principaux auteurs.

7) Honoraires : Des honoraires de 3 500 dollars seront versés aux personnes invitées à établir des documents.

Prière de transmettre vos propositions au plus tard le 18 janvier 2016 à

Rosemary Vargas-Lundius, présidente, Thème transversal sur le genre et l'égalité des sexes, KNOMAD à vargaslundius@hotmail.co.uk

Hanspeter Wyss, point focal, Thème transversal sur le genre et l'égalité des sexes, Secrétariat KNOMAD, à hwys1@worldbank.org